



# Sentier du Loup

15 km  
(3h45)

au départ de Berlencourt-le-Cauroy



randonnée pédestre

## A tous les randonneurs

Merci de ...

Rester sur les chemins et sentiers balisés,  
 Respecter les clôtures,  
 Faire attention aux cultures et aux animaux,  
 Tenir compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasses traditionnelles,  
 Ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles,  
 Ne pas jeter de détritrus, les emporter avec soi,  
 Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature,  
 Se montrer silencieux et discret, observer la faune, la flore sans y toucher,  
 Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage,  
 Signaler au plus tôt toute difficulté rencontrée sur le parcours (obstacles, défauts de balisage,...)

*Les sentiers sont déconseillés en période de chasse. Se renseigner auprès des mairies correspondantes.*



### OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DES 2 SOURCES

5, route nationale  
62158 BAVINCOURT-L'ARBRET

ot-2sources@orange.fr  
www.ot-2sources.fr

03 21 22 64 13



Communauté de Communes des 2 Sources

## Balisage

Les sentiers de randonnée sont balisés par des marques de peinture jaune apposées sur des pylônes, poteaux, arbres, murs... Si nécessaire, cette signalisation est renforcée par des pieux et des flèches en bois.

continuité de sentier



changement de direction



mauvaise direction



# Sentier du Loup

14,8km  
3h45

Départ: *Eglise de Berlencourt*

En 1852, un maçon revenant de Grand-Rullecourt fut suivi jusqu'à Blavincourt par un Loup qu'il prit au départ pour un gros chien. Là, en entrant dans la première ferme du village, le loup, d'une quarantaine de kilos, fut tué à coup de fourche.

Témoignage d'un ancien de Blavincourt, 1944



Eglise Saint-Sulpice à Berlencourt



Eglise Saint-Pierre à Blavincourt



**7.** Au cimetière, prendre à gauche et sortir du village. Suivre les marques rouges et blanches du GR 121 jusqu'au point 13. Dans la commune de Beaufort se trouve l'église de la Trinité du XIXe s. Beaufort et Blavincourt ont été réunis en 1858 en une seule commune. Elle doit son nom à la famille de Beaufort qui apparaît dès 1125.

**8.** Au calvaire, prendre le chemin de terre à gauche. Au croisement, traverser la D78 et suivre la voie goudronnée face à vous. Continuer et laisser une voie goudronnée sur votre droite.

**9.** Emprunter l'allée des Tilleuls\* sur votre gauche face au château de Givenchy-le-Noble.

Notez sur votre droite le château de style classique construit au début du XVIIIe siècle par François de Lélès, receveur général des finances de l'Artois. L'allée des tilleuls que vous empruntez existait déjà au XVIIIe s. Elle relie les châteaux de Givenchy-le-Noble et de Lignereuil. Les tilleuls forment une voûte végétale sur près de 2 kilomètres.



Allée des Tilleuls



Dans cette allée se dresse une tour de style médiévale en pierre de Baincthun qui se trouve être le château d'eau, construit en 1958 et alimentant neuf communes.

Au bout de l'allée, quitter la départementale et continuer en empruntant le chemin privé derrière le château de Lignereuil. Ce beau château du XVIIe s a été restauré au XXe s. A ses côtés se dresse l'église Saint-Martin dont la construction s'échelonne du XVe au XVIIIe s.

**10.** Au bout du chemin, prendre sur la gauche la rue du Fay.

**11.** Dans le virage, quitter la rue du Fay pour emprunter la rue des Vignes sur votre droite et suivre la rue à cailloux (chemin de terre dans le petit bois). Poursuivre le chemin sur environ 2,5 Km jusqu'à Denier.

**12.** Entrer dans Denier et suivre sur la gauche la rue de Liencourt. Denier possède une petite église du XXe s. Derrière celle-ci, on distingue encore la motte féodale dite des Templiers sur laquelle se dressait autrefois un château. Près de l'église, vous trouverez un panneau de présentation de la commune.



Eglise de Denier

**13.** Dépasser le parterre par la droite et emprunter le chemin de terre sur la droite.

**14.** A l'intersection, prendre à gauche la route qui descend.

**15.** Au croisement prendre à gauche la voie goudronnée qui rejoint Berlencourt-le-Cauroy jusqu'au panneau de départ.

**1.** Face au panneau de départ prendre à gauche puis à droite au calvaire. Vous passez devant l'église Saint-Sulpice\* de Berlencourt datée du XVIe et du XVIIe s. Près du panneau vous trouverez un panneau de présentation de la commune.

**2.** Au croisement prendre à gauche en suivant la rue de la Solette vers Denier. Suivre les marques rouges et blanches du GR 121 jusqu'au point 3. Sur votre gauche, vous découvrez la vallée de la Canche.

**3.** A l'entrée de Denier, contourner le parterre par la droite, puis s'engager dans le chemin de terre vers le bois Lamont. Laisser plusieurs sentiers d'exploitation qui s'engagent dans le bois. Mentionnée dès le XIIIe s, Denier est une charmante commune cernée de bois aux pieds de la vallée de la Canche.

**4.** Longer les bois de Lamont et du Fay en suivant le chemin de terre jusqu'au bourg de Blavincourt. Au carrefour poursuivre tout droit sur la D78. Vous croisez l'église Saint-Pierre\* de Blavincourt du XVIIe et XVIIIe s.

**5.** 200m après la dernière maison, prendre le chemin de terre sur la gauche juste avant l'entrée dans Beaufort.

**6.** Marcher sur 1Km et prendre la deuxième ruelle en terre à droite. Au croisement prendre à gauche la D78 sur quelques mètres et emprunter une autre ruelle en terre sur la droite.